Synthèse de l'étude quantitative pour UJA de Paris Et PROMIS

HEC Junior Conseil

Confidentiel Mai 2019



-PROMIS.







- 1 Contexte
- 2 Tris à plat
- 3 Tris croisés
- 4 Conclusions







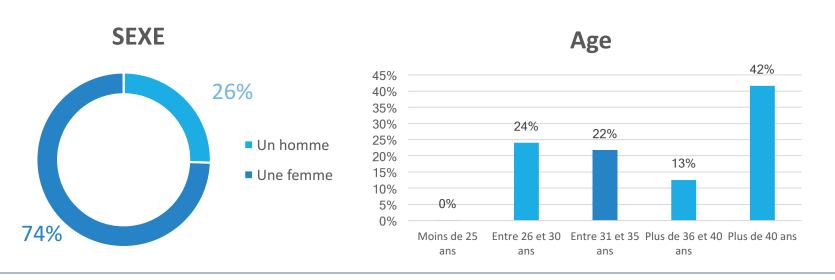
- ✓ Le questionnaire a été administré par mail aux avocats de Paris. Nous avons nettoyé les données pour supprimer les questionnaires qui avaient été remplis « au hasard », c'est-à-dire où le temps pour remplir le questionnaire était particulièrement faible (2% des questionnaires).
- ✓ Nous avons réussi à collecter 736 questionnaires pertinents. Nous pouvons donc considérer statistiquement avoir un échantillon très représentatif de l'ensemble des avocats parisiens.
- ✓ Les résultats ont été arrondis, il est donc normal de ne pas trouver un total toujours égal à 100%.

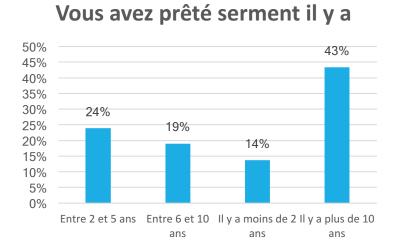




Profils des répondants.

- ✓ 74% des répondants sont des femmes. Cela peut présenter un biais statistique certain en fonction de la proportion totale de femmes dans les avocats de Paris.
- √ 42% des répondants ont plus de 40 ans mais globalement, les catégories d'âges sont bien statistiquement réparties.
- √ 43% des répondants ont prêté serment il y a plus de 10 ans, contre 24% entre 2 et 5 ans. Cela est cohérent avec l'âge des répondants.

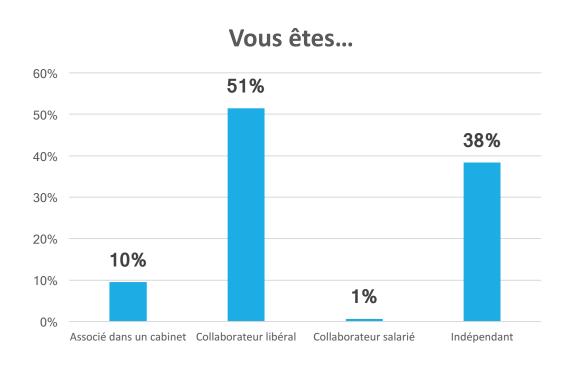








Profils des répondants.

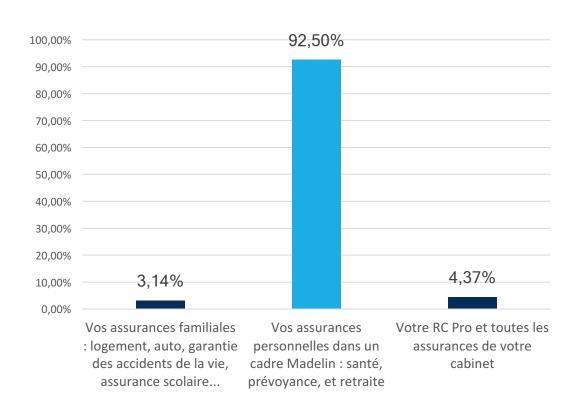


- ✓ La majorité des répondants sont indépendants ou collaborateurs libéraux. (Environ 9 répondants sur 10 appartiennent à ces catégories).
- ✓ Les collaborateurs salariés sont extrêmement sous-représentés.
- ✓ Parmi les collaborateurs salariés, la moitié a décidé de répondre comme s'ils étaient des collaborateurs libéraux.





Avant de commencer, quand vous entendez le mot protection sociale, cela fait-il référence pour vous à :

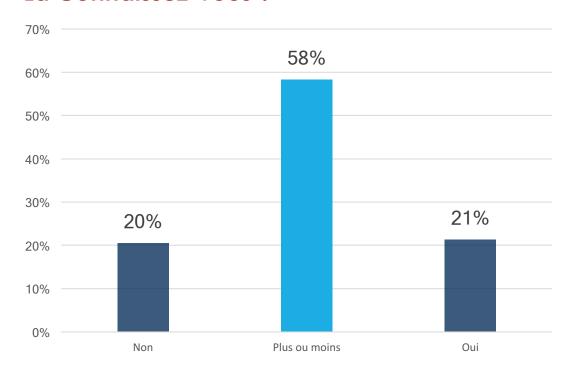


- La quasi-totalité des répondants ont répondu la bonne réponse, à savoir « Vos assurances personnelles dans un cadre Medellin : santé, prévoyance et retraite ».
- ✓ Le concept et les enjeux de base de la protection sociale sont donc bien identifiés pour la quasi-totalité des répondants.



Pour votre Santé, votre prévoyance et votre retraite, vous avez une protection sociale "de base" (CNBF et Ordre).

La Connaissez-vous?

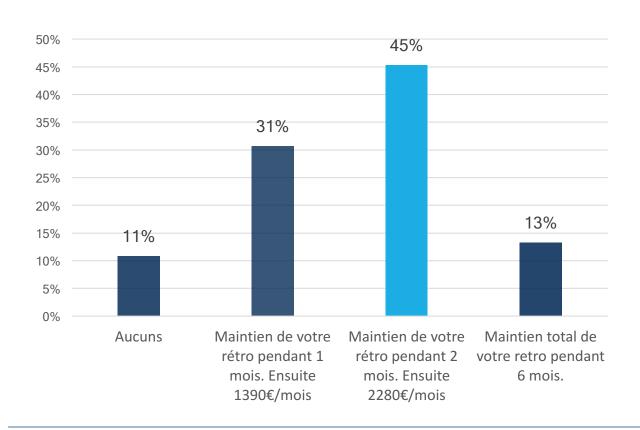


- ✓ 20% des répondants déclare ne pas connaitre du tout leur protection sociale « de base » et donc les droits qui leur sont accordés.
- ✓ Les 80% restant déclarent la connaitre.
 Mais 58% ne sont pas certains de leurs connaissance sur ce sujet.
- ✓ Les questions suivantes sur la protection sociale n'ont été posées qu'à ces 80% de répondants.





Vous êtes collaborateur libéral à Paris. Vous êtes en arrêt de travail 6 mois, quels sont vos revenus ?

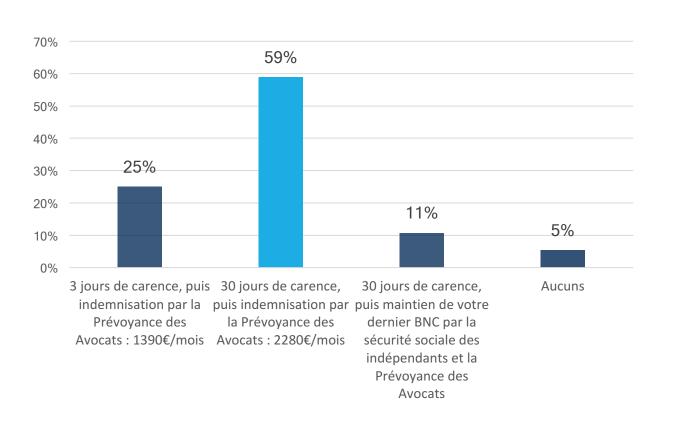


- √ 45% des collaborateurs libéraux qui ont affirmé connaître leur protection sociale de base donnent la bonne réponse à cette question sur un arrêt de travail de 6 mois.
- ✓ Plus d'un collaborateur libéral sur deux ayant affirmé connaitre ses droits donne donc la mauvaise réponse et ne connait pas ses droits.
- ✓ A ceux-là, il faut rajouter ceux faisant parti des 20% ayant déclaré ne pas connaitre leur protection social.





Vous êtes associé ou indépendant à Paris. Vous êtes en arrêt de travail 6 mois (maladie), quels sont vos revenus ?



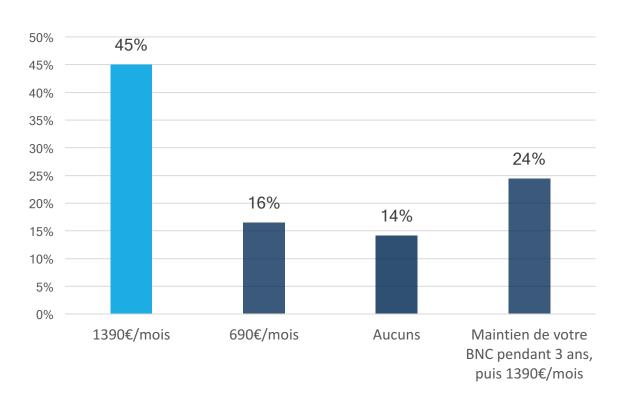
- ✓ Les associés et indépendants semblent mieux connaître leurs droits sur cette question car presque 60% d'entre eux donnent la bonne réponse.
- ✓ Néanmoins, 40% ayant déclaré connaitre leur protection sociale se trompent quand même sur cette question.





Votre arrêt de travail devient permanent, vous êtes totalement invalide et ne pouvez plus travailler.

Quels sont vos revenus?



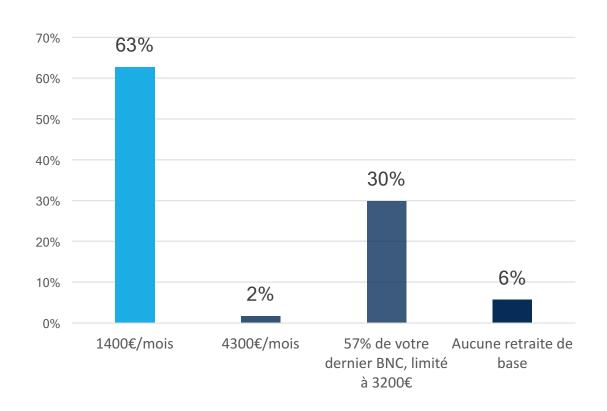
- ✓ Moins d'un répondant sur deux ayant déclaré connaitre sa protection sociale est capable de donner la réponse correcte à cette question.
- ✓ Par ailleurs, le fait que les mauvaises réponses soient équitablement réparties entre les trois autres réponses montre une véritable méconnaissance de ce sujet.





Dernière question.

Savez-vous quel sera le montant de votre retraite de base "forfaitaire" à taux plein ?

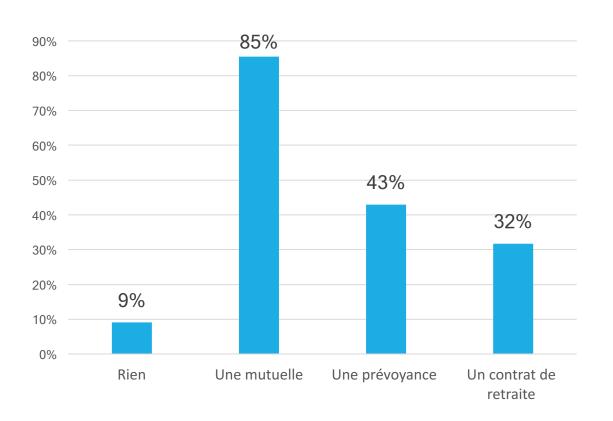


- ✓ Globalement, la retraite est l'enjeu le mieux perçu de la protection sociale de base puisque 63% des répondants donnent la bonne réponse à cette question.
- ✓ Cependant **4 personnes sur 10** ayant déclaré connaitre leur protection sociale se trompent quand même sur le montant de leur retraite.
- ✓ A ceux-là, il faut **ajouter les 20**% déclarant ne pas connaitre leur protection de base.





Parlons à présent de vos assurances "complémentaires", celles que vous avez (ou non) souscrites vous-même. Quelles assurances avez-vous ?

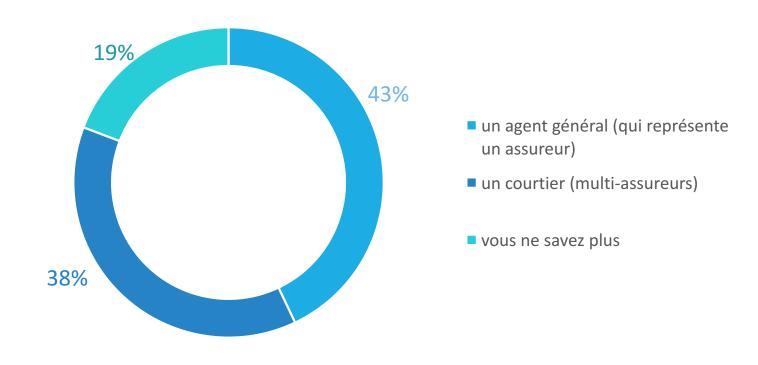


- ✓ La mutuelle est l'assurance préférée des avocats puisque 85% des répondants y ont souscrit.
- ✓ Presque un avocat sur deux a souscrit à une prévoyance.
- ✓ Seulement 9% des avocats n'ont aucune assurance complémentaire.
- ✓ Plus d'un avocat sur deux a souscrit à au moins deux de ces assurances complémentaires.





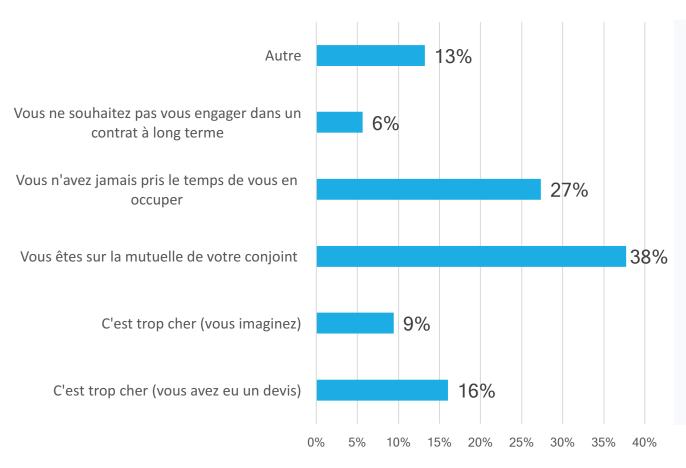
Pour le ou les contrats que vous avez souscrit, êtes vous passé par :







Vous n'avez pas de mutuelle. Pourquoi ?



- √ 38% des répondants n'ayant pas de mutuelle l'expliquent totalement ou en partie par le fait qu'ils soient sur la mutuelle de leur conjoint.
- ✓ Le temps passé pour souscrire est aussi un obstacle à la souscription car 27% le citent comme une raison d'absence de mutuelle.
- ✓ Plusieurs réponses étaient possible à cette question.





Autres raisons de l'absence de mutuelle.

« Fouillis (ressenti) des offres et manque de temps pour les comparer »

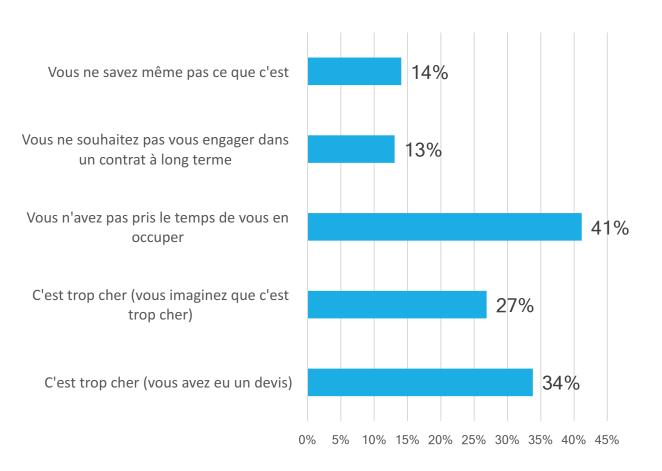
« Trop cher par rapport aux prestations fournies »

« Pas assez de visibilité dans les différentes offres »





Vous n'avez pas de prévoyance. Pourquoi ?

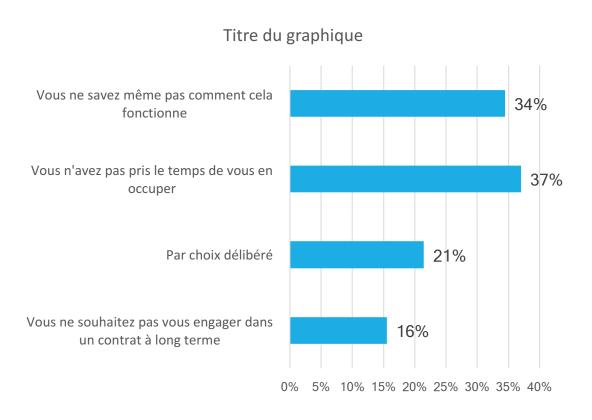


- √ 41% des répondants n'ayant pas de prévoyance citent le manque de temps comme raison.
- ✓ Le coût de la prévoyance est aussi un obstacle important. Même si 27% affirment cela sans avoir eu de devis.
- ✓ Il était possible de donner plusieurs réponses à cette question, d'où un total supérieur à 100%.





Vous n'avez pas de retraite complémentaire. Pourquoi ?



- ✓ Le manque de temps et la complexité ou la méconnaissance du mécanisme semblent être les deux obstacles principaux à la souscription à une retraite complémentaire.
- ✓ Parmi les avocats n'ayant pas de retraite complémentaire, seulement un sur trois affirme qu'il s'agit d'un choix.
- ✓ Par ailleurs, **35**% des personnes citent uniquement le **manque de temps** comme raison. C'est donc un frein important.





Vous n'avez pas de retraite complémentaire. Pourquoi ? (Autres réponses)

« J'ai souscrit à une option plus élevée de la CNBF »

« Je n'ai pas encore trouvé un courtier qui pense à ma retraite plutôt que de penser à son profit personnel »

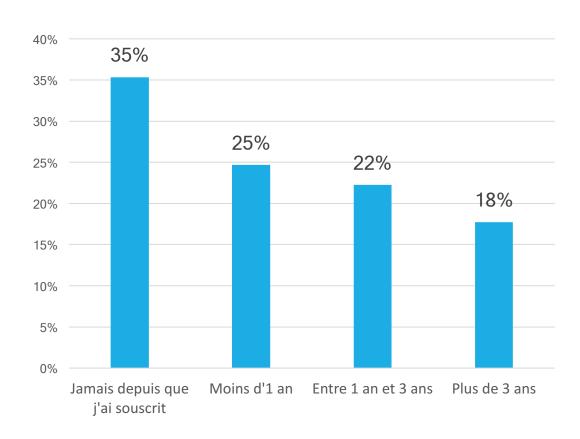
« Je pense qu'il vaut mieux se constituer soi même une provision pour la retraire complémentaire, sans passer par un organisme de retraite complémentaire »

« Absence de confiance dans la pérennité de ces systèmes à 30 ans »





De quand date votre dernier point sérieux sur l'ensemble de vos garanties ?

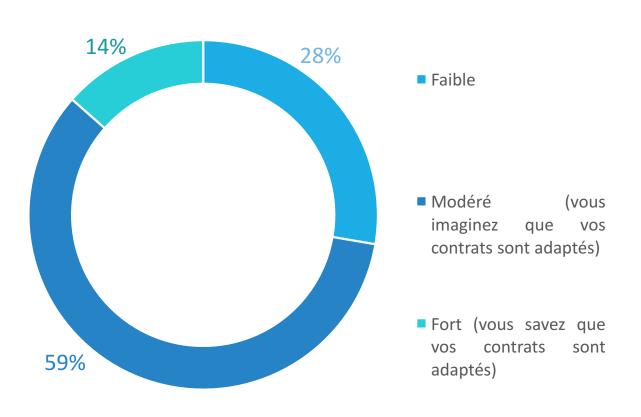


✓ Plus d'un avocat sur trois ayant souscrit à des assurances complémentaire n'a jamais fait le point dessus depuis la souscription.





Quel est votre niveau de confiance dans la qualité des contrats que vous avez souscrits ?

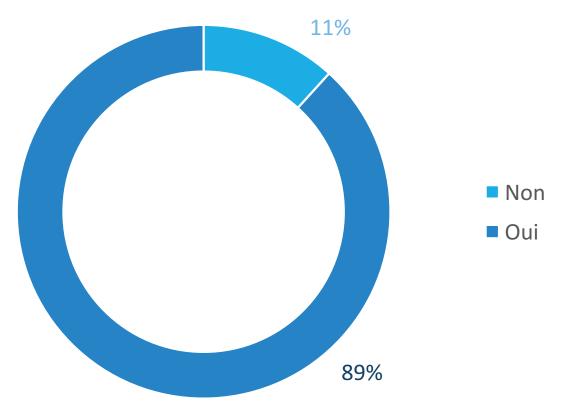


- ✓ Seulement 14% des avocats ayant souscrit à une ou des assurances complémentaires ont une forte confiance dans leurs contrats.
- ✓ Presque un tiers des répondants ayant des assurances complémentaires ont une faible confiance dans leurs contrats.





Souhaiteriez vous une information plus large et transparente sur votre protection sociale (par l'ordre ou l'UJA, par exemple)



La réponse est sans appel : les avocats de Paris souhaiteraient avoir une information plus large et plus transparente sur leur protection sociale.

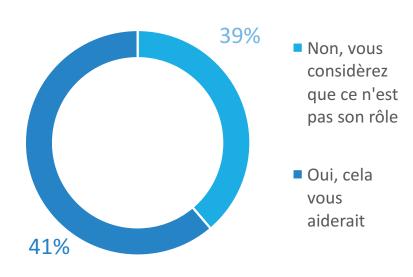


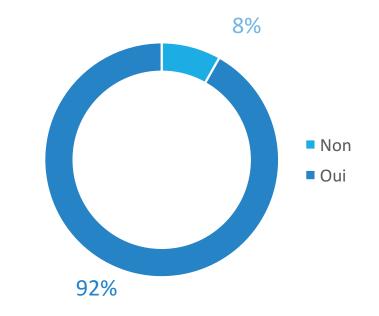
Pour les collaborateurs libéraux

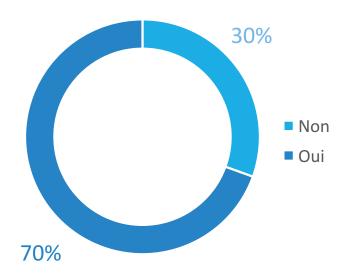
Souhaiteriez-vous que votre cabinet vous informe, vous sensibilise, et vous aide à avoir une bonne protection sociale?

<u>Parmi ces 41%</u>: souhaiteriez-vous que votre cabinet participe financièrement à votre protection sociale (mutuelle, prévoyance)?

<u>Parmi ces 92% de 41%</u>: Estce que cela orienterait le choix de votre cabinet?





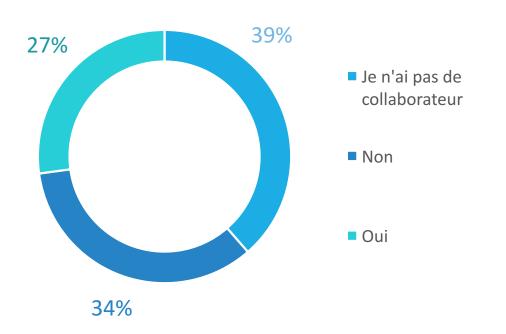




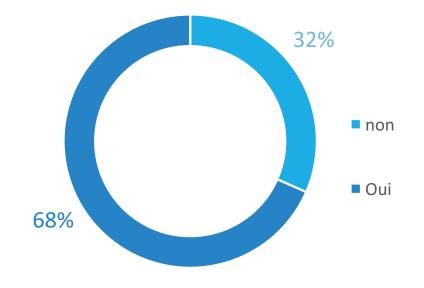


Pour les associés

Vous sentez-vous une responsabilité dans la protection sociale de vos collaborateurs?



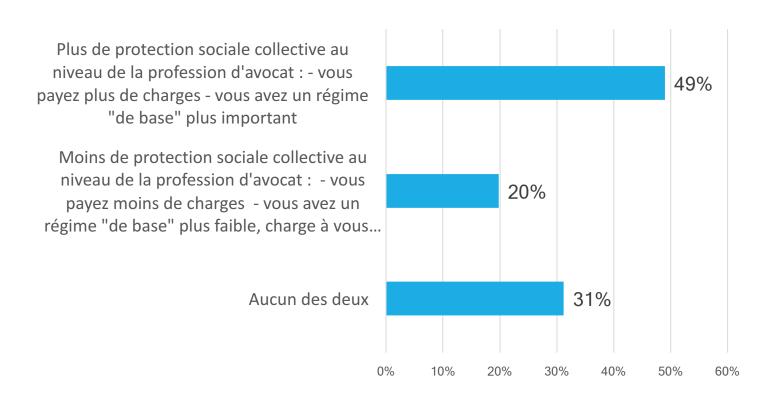
<u>Parmi ces 27%</u>: seriez-vous prêt à cofinancer leur protection sociale (mutuelle, prévoyance)?







Dans les années à venir, seriez-vous plutôt favorable à :



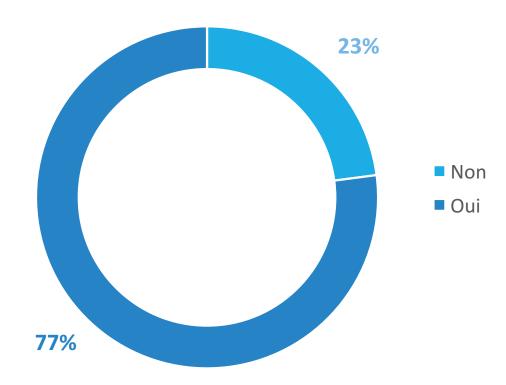
« Un régime de base un peu plus important sans payer plus de charge »

« Une prévoyance collective sérieuse proposée par les Ordres »

« Une uniformisation des régimes retraites. Ne pas raisonner en terme de « profession » »



Seriez-vous intéressé par un package "protection sociale" UJA, qui permette aux jeunes avocats de s'assurer correctement pour leurs premières années d'exercice, sans se poser 1000 questions?









- ✓ Les tris croisés servent à mettre en exergue des corrélations entre les réponses et ainsi à définir le profil des répondants.
- ✓ Les réponses seront notamment analysées selon l'âge, la profession et le niveau d'équipement de chaque répondant.
- ✓ Les questions où l'analyse ne permet pas d'expliciter des corrélations claires seront exposées mais ne seront pas commentées.



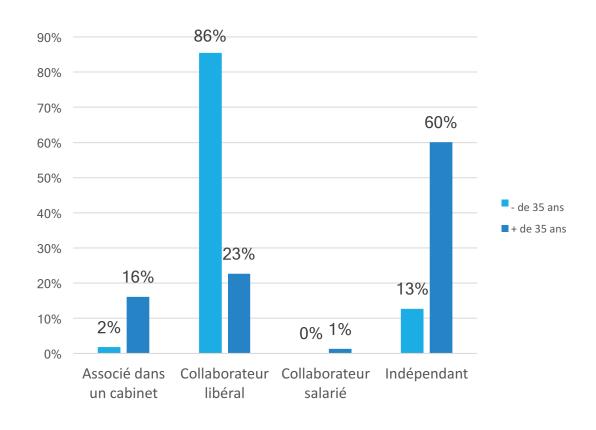
TRIS CROISÉS PAR ÂGE DES RÉPONDANTS.

- ✓ <u>2 catégories</u>: de 35 ans
 + de 35 ans
- ✓ Les questions spécifiques aux associés ont été supprimées car elle n'étaient pas exploitables statistiquement.
- ✓ Les corrélations sont pour la plupart testées avec le test du KHI-2 afin d'établir une réelle corrélation statistique.





Profils des répondants.

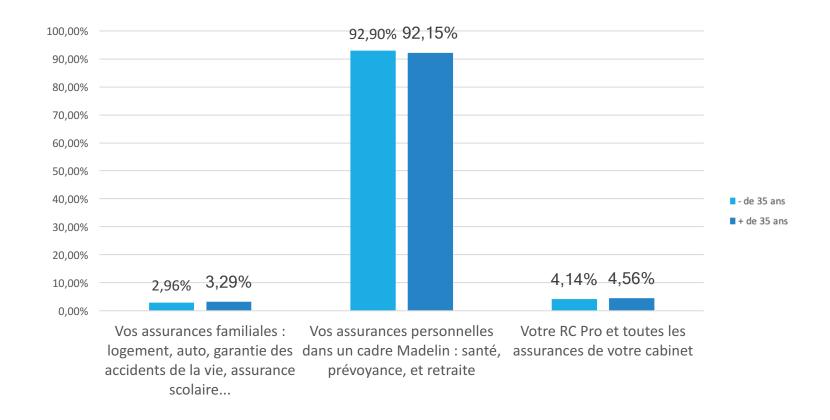


- ✓ La profession exercée semble très fortement corrélée à l'âge des répondants.
- ✓ En effet, 86% des « de 35 ans » exercent en temps que collaborateur libéral contre seulement 23% des « + de 35 ans »
- ✓ Les «+ de 35 ans» sont majoritairement indépendants alors que les moins âgés sont pour la quasi-totalité des collaborateurs libéraux.





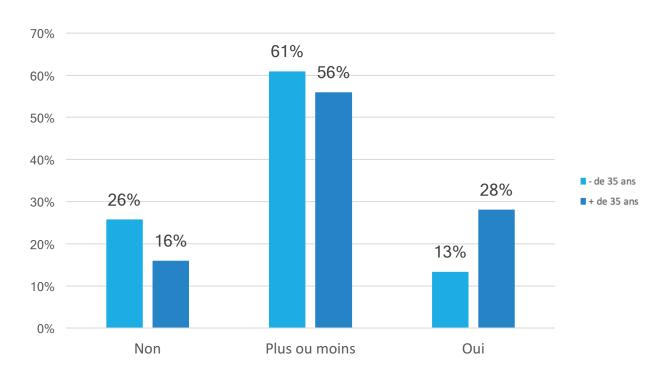
Avant de commencer, quand vous entendez le mot protection sociale, cela fait-il référence pour vous à :





Pour votre Santé, votre prévoyance et votre retraite, vous avez une protection sociale "de base" (CNBF et Ordre).

La Connaissez-vous?

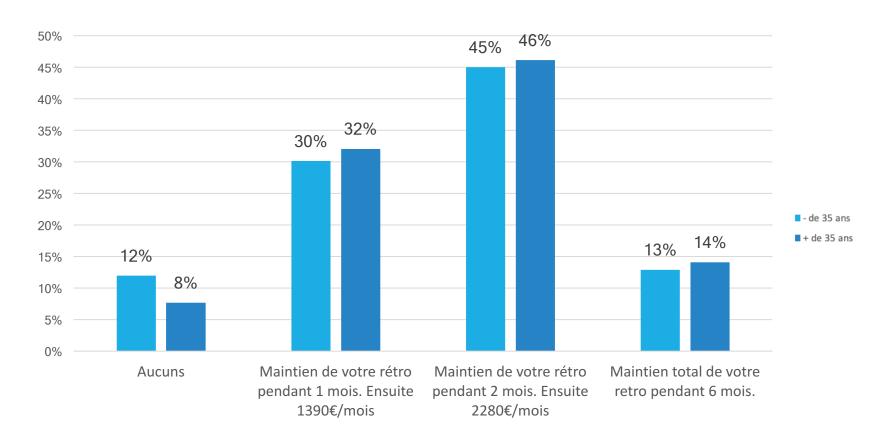


- ✓ Les « + de 35 ans » semblent avoir une meilleure connaissance de leur protection sociale de base.
- ✓ En effet, 26% des répondants ayant moins de 35 ans déclarent ne pas connaître du tout cette protection sociale de base, contre seulement 16% des « + de 35 ans ».
- ✓ Presque un répondant sur trois âgé de plus de 35 ans affirme connaître sa protection sociale contre seulement 13% des moins de 35 ans.



PARIS HEC JUNIOR CONSEIL

Vous êtes collaborateur libéral à Paris. Vous êtes en arrêt de travail 6 mois, quels sont vos revenus ?





PROBLEME !!!!

Vous êtes associé ou indépendant à Paris. Vous êtes en arrêt de travail 6 mois (maladie), quels sont vos revenus ?

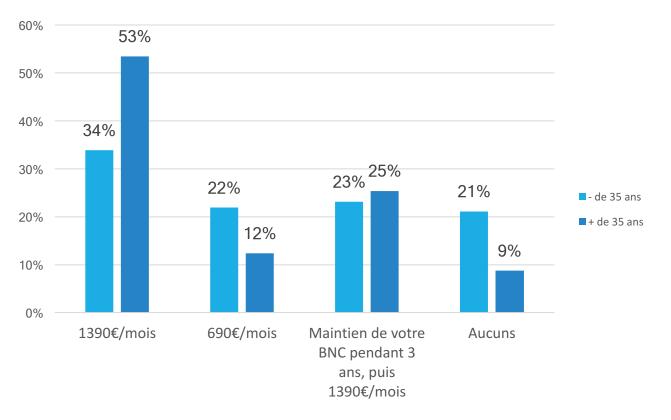
- ✓ Les associés et indépendants semblent mieux connaître leurs droits sur cette question car presque 60% d'entre eux donnent la bonne réponse.
- ✓ Néanmoins, 40% ayant déclaré connaitre leur protection sociale se trompent quand même sur cette question.





Votre arrêt de travail devient permanent, vous êtes totalement invalide et ne pouvez plus travailler.

Quels sont vos revenus?



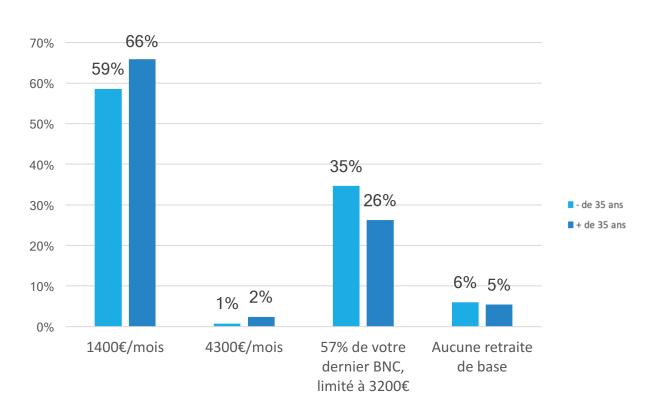
- ✓ Les répondants âgés de moins de 35 ans donnent plus difficilement la bonne réponse.
- ✓ Seulement 34% des « de 35 ans » donnent la bonne réponse contre 53% des plus âgés. La connaissance des modalités de la protection sociale apparait donc corrélée à l'âge du répondant.





Dernière question.

Savez-vous quel sera le montant de votre retraite de base "forfaitaire" à taux plein ?

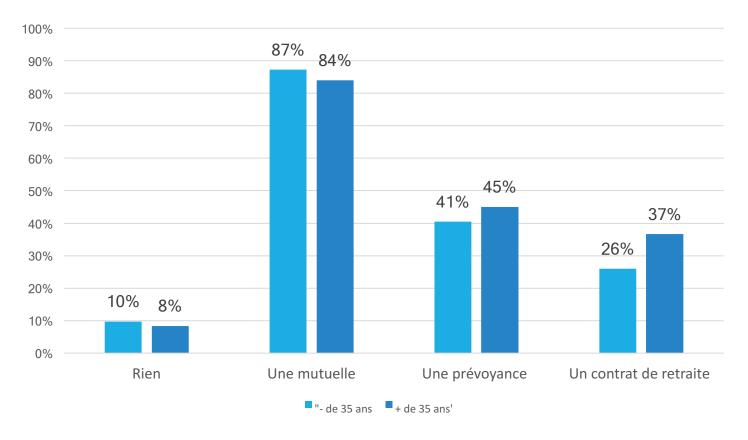


- ✓ Ici encore, le montant de la retraite de base est mieux perçu par les répondants les plus âgés, même si cela est moins flagrant. (7 points d'écart).
- ✓ Cela confirme le fait que les répondants de plus de 35 ans possèdent une meilleure connaissance de leur protection de base.



Parlons à présent de vos assurances "complémentaires", celles que vous avez (ou non) souscrites vous-même.

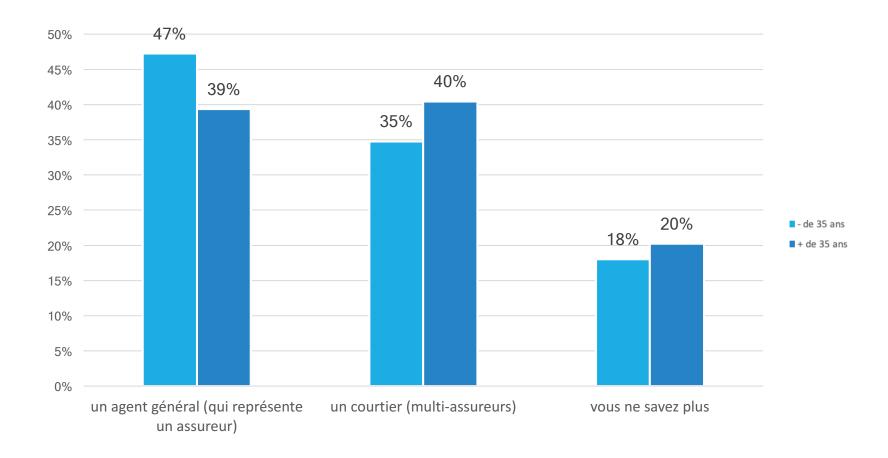
Quelles assurances avez-vous?







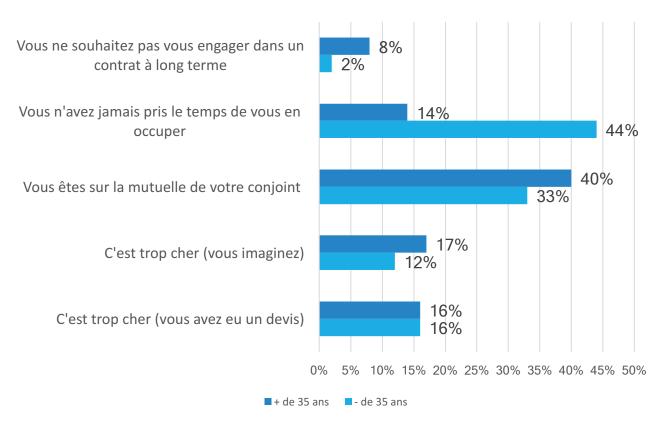
Pour le ou les contrats que vous avez souscrit, êtes vous passé par :







Vous n'avez pas de mutuelle. Pourquoi ?

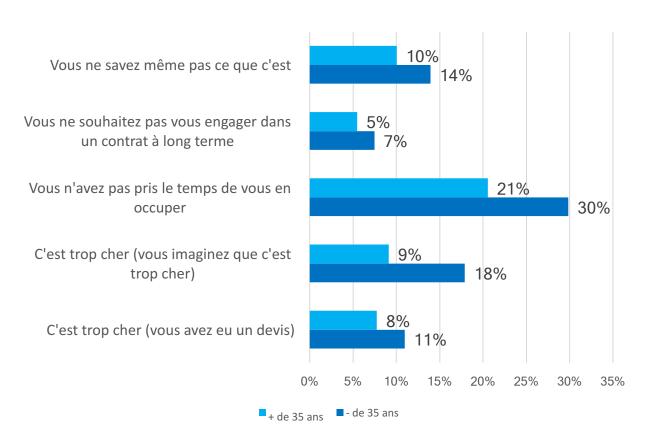


- ✓ La principale raison des répondants de moins de 35 ans qui explique l'absence de mutuelle est le manque de temps pour y souscrire.
- ✓ Ce problème ne semble pas se poser pour les plus âgés : seulement 14% d'entre eux déclarent qu'ils n'ont jamais pris le temps de s'en occuper.
- ✓ Plusieurs réponses étaient possibles à cette question.





Vous n'avez pas de prévoyance. Pourquoi ?

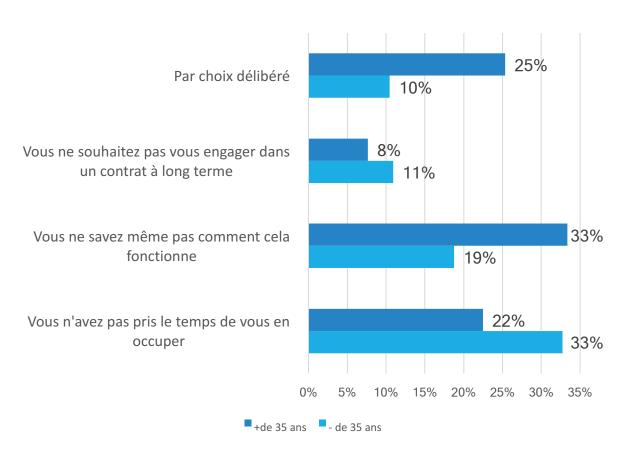


- √ 41% des répondants n'ayant pas de prévoyance citent le manque de temps comme raison.
- ✓ Le coût de la prévoyance est aussi un obstacle important. Même si 27% affirment cela sans avoir eu de devis.
- ✓ Il était possible de donner plusieurs réponses à cette question, d'où un total supérieur à 100%.





Vous n'avez pas de retraite complémentaire. Pourquoi ?

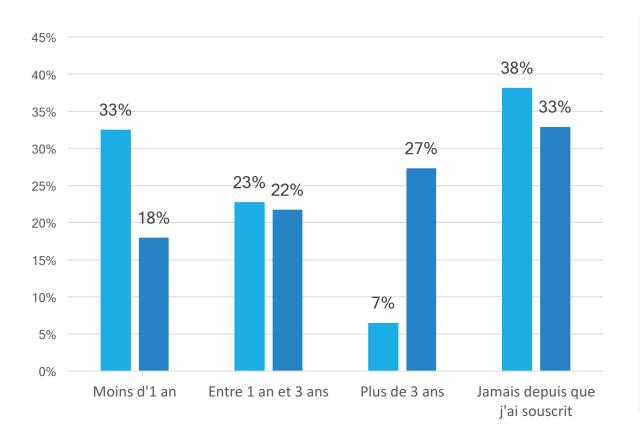


- ✓ Ici encore, **53% des répondants de moins de 35 ans** déclarent ne pas avoir de retraite complémentaire **faute de temps**. C'est 9 points de plus que les plus de 35 ans.
- ✓ Les répondants de plus de 35 ans, ne souscrivant pas à une retraite complémentaire ont plus de mal à comprendre le mécanisme que les plus jeunes.





De quand date votre dernier point sérieux sur l'ensemble de vos garanties ?

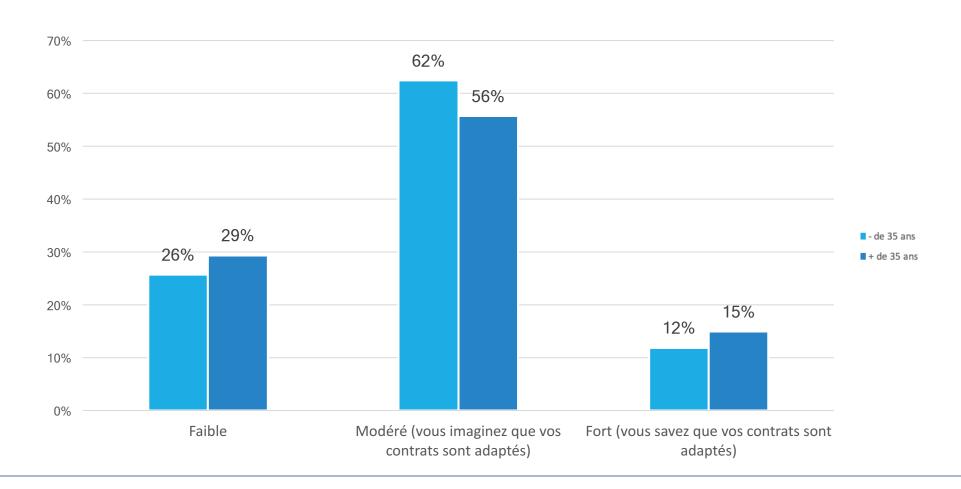


- ✓ Les avocats de moins de 35 ans paraissent faire plus souvent le point sur leurs garanties car 33% d'entre eux déclarent l'avoir fait il y a moins d'un an contre seulement 18% pour les plus de 35 ans.
- ✓ 27% des plus de 35 ans déclarent avoir fait le point il y a plus de 3 ans contre seulement 7% des moins de 35 ans. Les plus jeunes semblent donc plus s'en occuper.





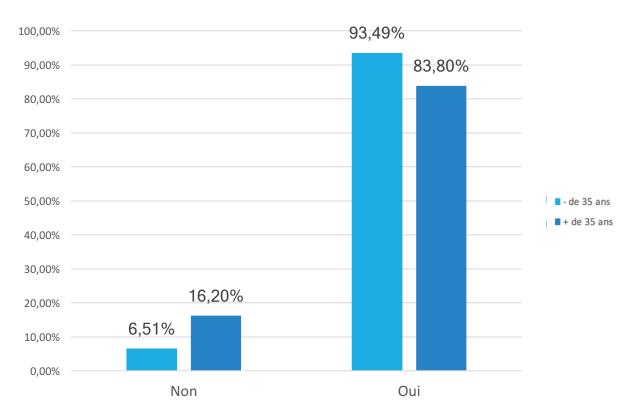
Quel est votre niveau de confiance dans la qualité des contrats que vous avez souscrits?







Souhaiteriez vous une information plus large et transparente sur votre protection sociale (par l'ordre ou l'UJA, par exemple)



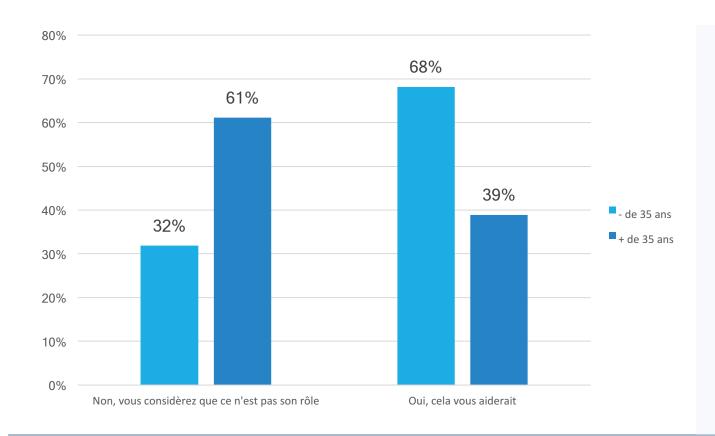
Même si la quasi-totalité des avocats interrogés souhaitent une information plus large et transparente, cette demande est encore plus pressante chez les moins de 35 ans que chez les plus âgés.





Pour les collaborateurs libéraux

Souhaiteriez-vous que votre cabinet vous informe, vous sensibilise, et vous aide à avoir une bonne protection sociale?

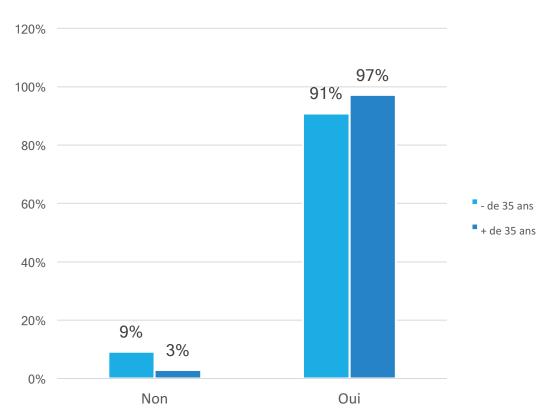


- ✓ La réponse à cette question est clairement corrélée à l'âge du répondant.
- √ 68% des collaborateurs libéraux de moins de 35 ans aimeraient que leur cabinet les informe et les aide pour leur protection sociale contre seulement 39% de plus de 35 ans.
- ✓ Rappelons que 86% de de 35 ans sont collaborateurs libéraux contre seulement 23% des + de 35 ans.

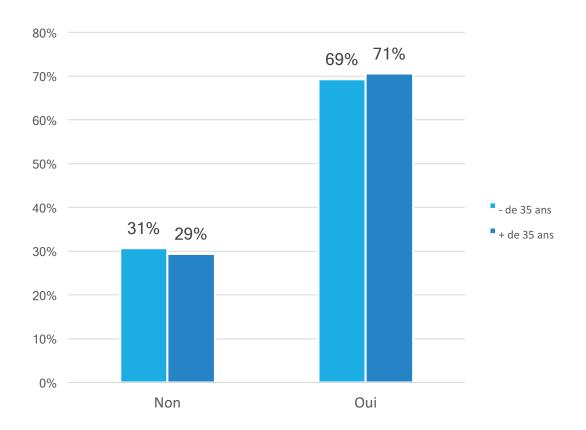




Souhaiteriez-vous que votre cabinet participe financièrement à votre protection sociale (mutuelle, prévoyance)?



Est-ce que cela orienterait le choix de votre cabinet ?





Pour les associés

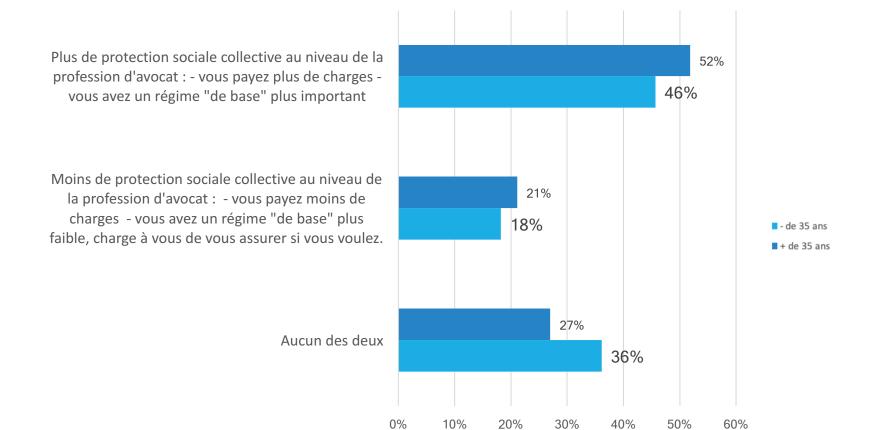


Les résultats pour les associés n'étaient pas statistiquement exploitables notamment en raison du faible nombre d'avocats de moins de 35 ans exerçant comme associé.





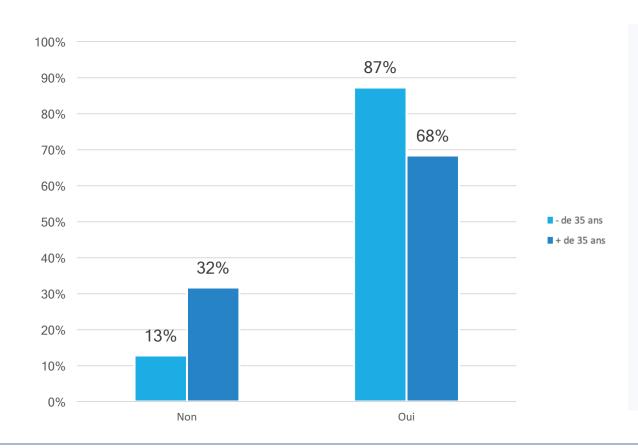
Dans les années à venir, seriez-vous plutôt favorable à :







Seriez-vous intéressé par un package "protection sociale" UJA, qui permette aux jeunes avocats de s'assurer correctement pour leurs premières années d'exercice, sans se poser 1000 questions?





Les avocats de moins de 35 ans sont les plus intéressés par ce package puisque 87% d'entre eux affirment être intéressés. Cela est positif dans le sens où se sont les premiers concernés.





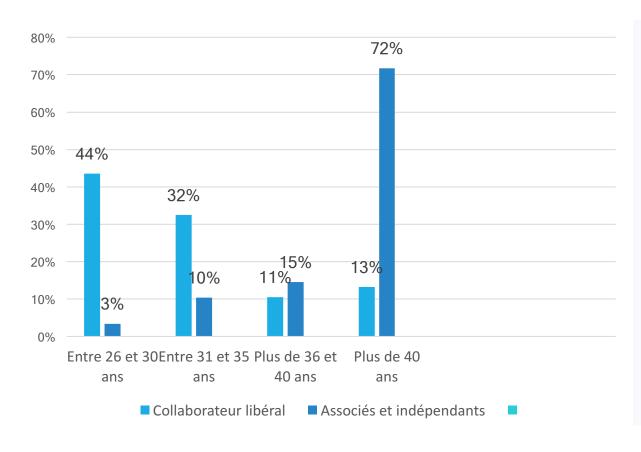
TRIS CROISÉS PAR PROFESSION.

- ✓ 2 catégories: Collaborateurs libéraux Associés et indépendants
- ✓ Les corrélations sont pour la plupart testées avec le test du KHI-2 afin d'établir une réelle corrélation statistique.





Profils des répondants.



- ✓ Comme nous l'avons vu précédemment, l'âge et la profession exercée sont très fortement corrélées.
- ✓ Les collaborateurs libéraux sont globalement plus jeunes que les associés et indépendants.
- ✓ Presque 3 associés et indépendants sur 4 ont plus de 40 ans.

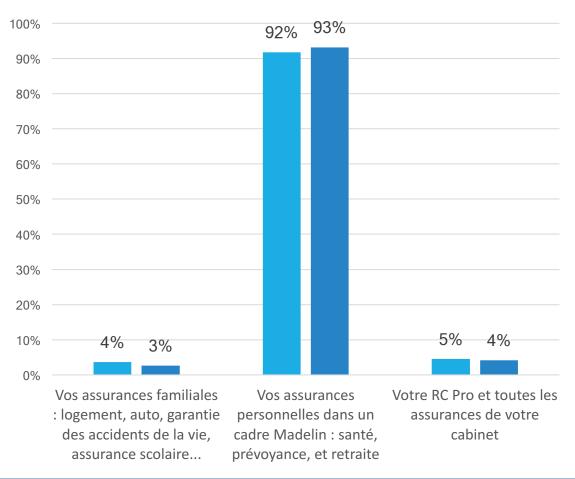








Avant de commencer, quand vous entendez le mot protection sociale, cela fait-il référence pour vous à :



- Associés et indépendants
- Collaborateur libéral

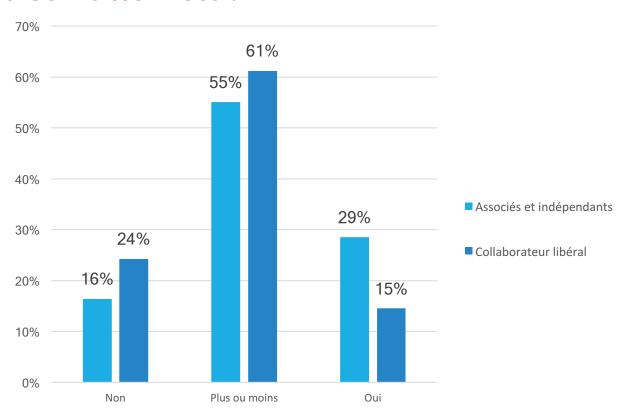


PARIS

HEC JUNIOR CONSEIL

Pour votre Santé, votre prévoyance et votre retraite, vous avez une protection sociale "de base" (CNBF et Ordre).

La Connaissez-vous?

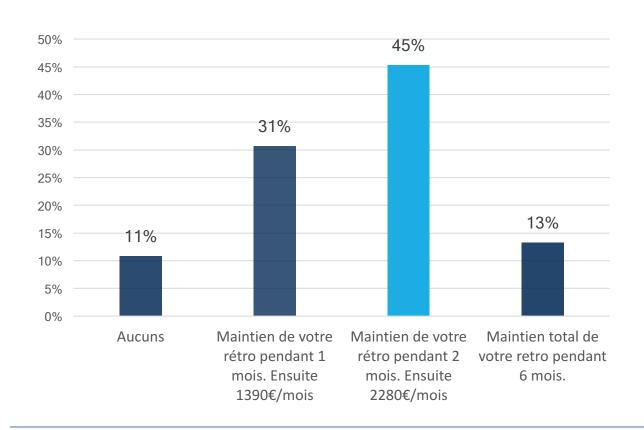


- ✓ Globalement, les collaborateurs libéraux connaissent moins leur protection sociale de base. En effet, seulement 15% d'entre eux déclarent connaitre leur protection sociale de base.
- ✓ Cela est cohérent par rapport à l'âge des collaborateurs libéraux, celui des associés et les résultats précédents.





(Rappel) Vous êtes collaborateur libéral à Paris. Vous êtes en arrêt de travail 6 mois, quels sont vos revenus ?

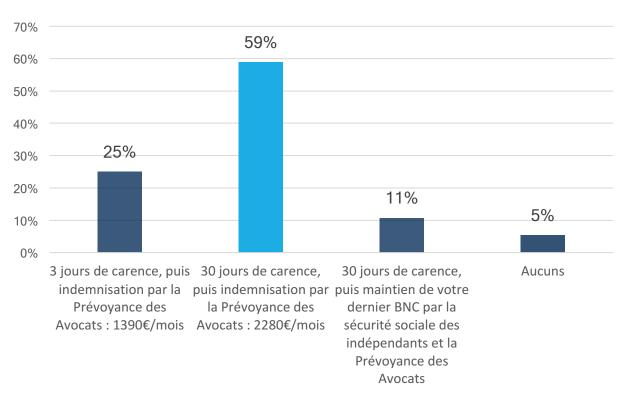


- √ 45% des collaborateurs libéraux qui ont affirmé connaître leur protection sociale de base donnent la bonne réponse à cette question sur un arrêt de travail de 6 mois.
- ✓ Plus d'un collaborateur libéral sur deux ayant affirmé connaitre ses droits donne donc la mauvaise réponse et ne connait pas ses droits.
- ✓ A ceux-là, il faut rajouter ceux faisant parti des 20% ayant déclaré ne pas connaitre leur protection social.





(Rappel) Vous êtes associé ou indépendant à Paris. Vous êtes en arrêt de travail 6 mois (maladie), quels sont vos revenus ?



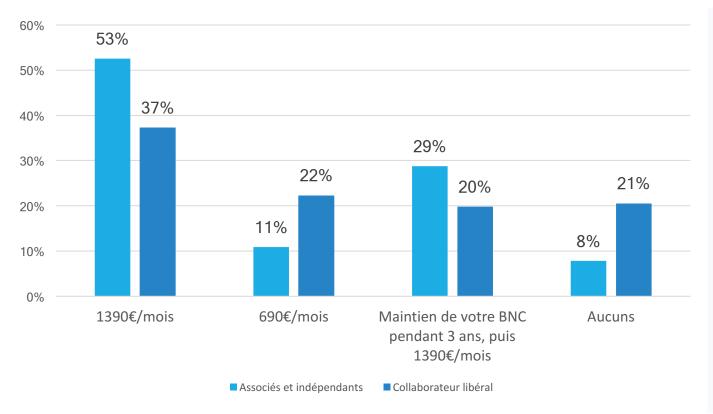
- ✓ Les associés et indépendants semblent mieux connaître leurs droits sur cette question car presque 60% d'entre eux donnent la bonne réponse.
- ✓ Néanmoins, 40% ayant déclaré connaitre leur protection sociale se trompent quand même sur cette question.





Votre arrêt de travail devient permanent, vous êtes totalement invalide et ne pouvez plus travailler.

Quels sont vos revenus?



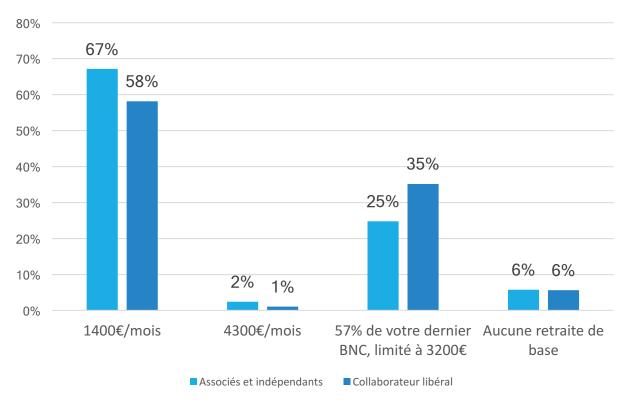
- ✓ Les collaborateurs libéraux (qui sont aussi plus jeunes) donnent plus difficilement la bonne réponse.
- ✓ Seulement un collaborateur libéral sur trois est capable de donner la bonne réponse à cette question.
- ✓ Un associé ou indépendant sur deux donne la bonne réponse.





Dernière question.

Savez-vous quel sera le montant de votre retraite de base "forfaitaire" à taux plein ?



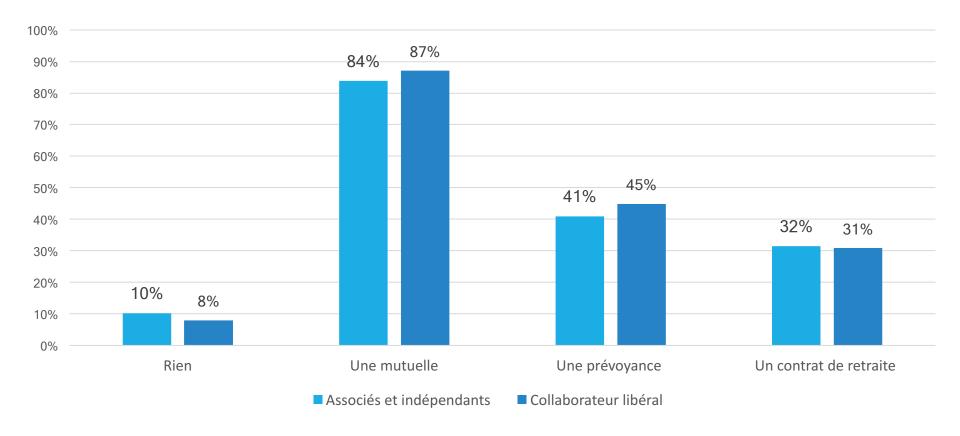
- ✓ lci encore, les associés et collaborateurs libéraux donnent plus difficilement la bonne réponse.
- ✓ Attention: les réponses aux questions du quizz sont sûrement plus directement corrélés à l'âge des répondants et donc indirectement ensuite à leur profession.





Parlons à présent de vos assurances "complémentaires", celles que vous avez (ou non) souscrites vous-même.

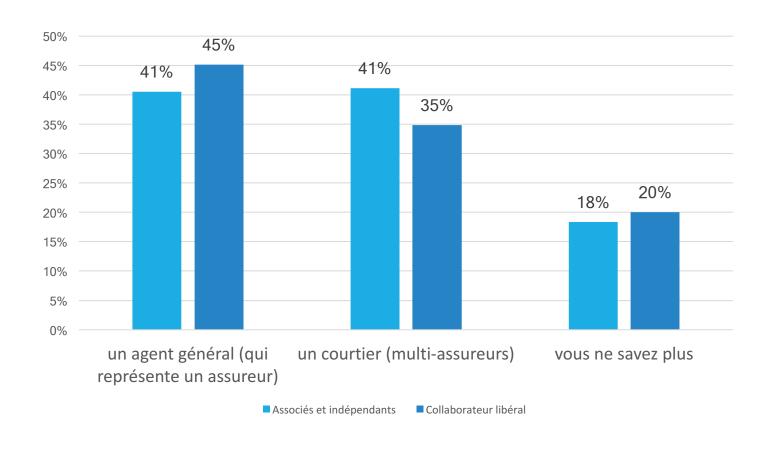
Quelles assurances avez-vous ?







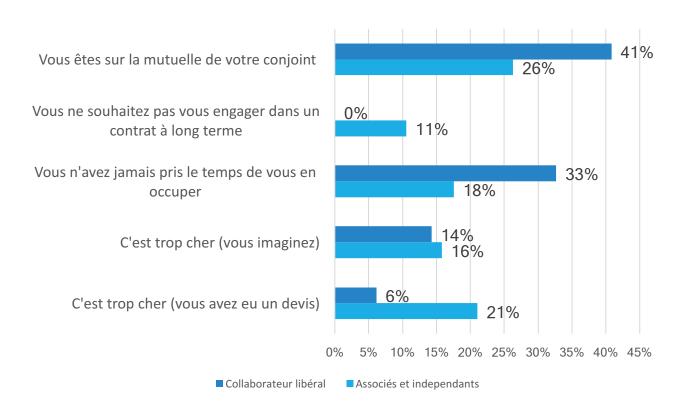
Pour le ou les contrats que vous avez souscrit, êtes vous passé par :







Vous n'avez pas de mutuelle. Pourquoi ?

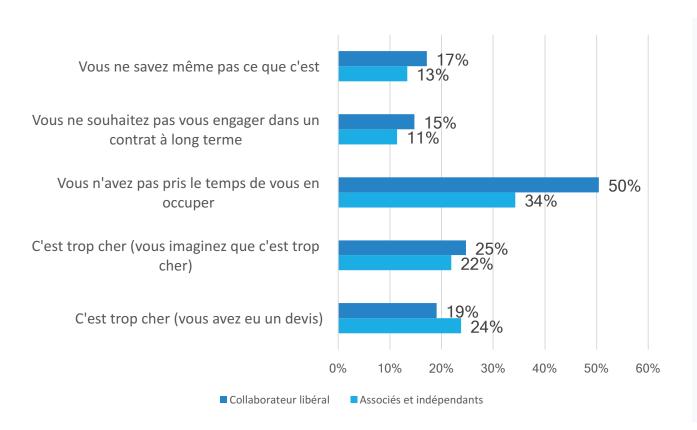


- ✓ Les collaborateurs libéraux expliquent principalement leur absence de souscription à une mutuelle par le manque de temps pour effectuer les démarches et par la couverture par la mutuelle de leur conjoint.
- ✓ Pour les associés et indépendants c'est avant tout un problème du coût de cette mutuelle : 21% des associés et indépendants citent cette raison contre seulement 6% des collaborateurs libéraux.





Vous n'avez pas de prévoyance. Pourquoi ?

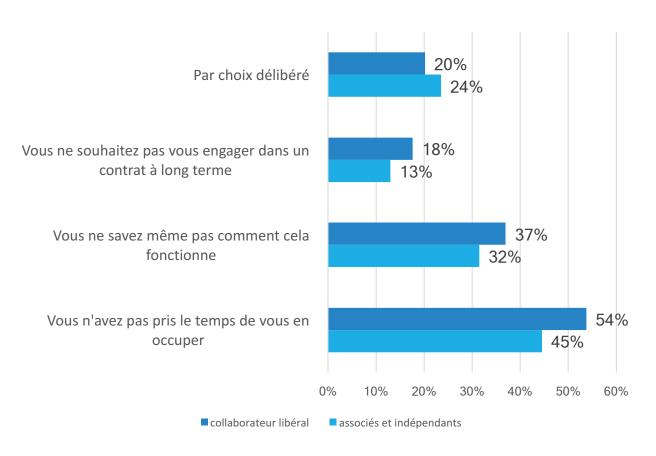


✓ Un collaborateur libéral sur deux cite le manque de temps pour justifier l'absence de prévoyance contre 34% des associés et indépendants.





Vous n'avez pas de retraite complémentaire. Pourquoi ?

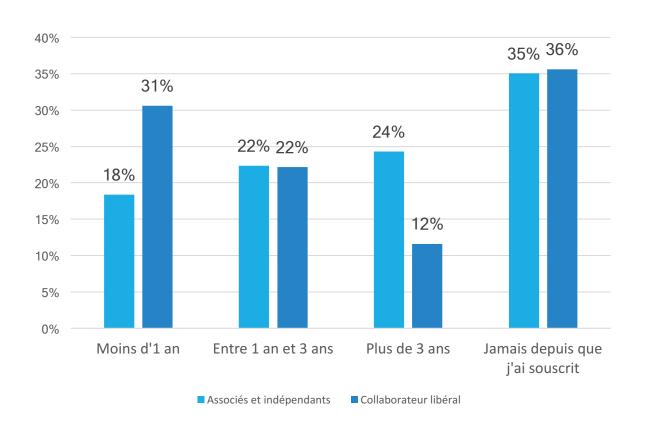


✓ Ici encore le manque de temps touche plus fortement les collaborateurs libéraux. Ils sont 54% à le citer comme une raison d'absence de retraite complémentaire.





De quand date votre dernier point sérieux sur l'ensemble de vos garanties ?

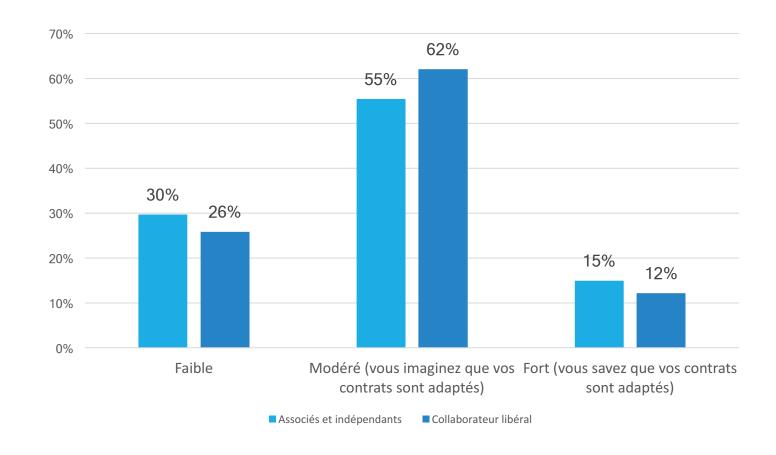


- ✓ Les collaborateur libéraux font le point globalement plus souvent sur l'ensemble de leurs garanties puisque 31% déclarent l'avoir fait il y a moins d'un an contre 12% il y a plus de 3 ans.
- ✓ **Attention** : les réponses à cette question peuvent être corrélées directement avec l'âge et indirectement à la profession.





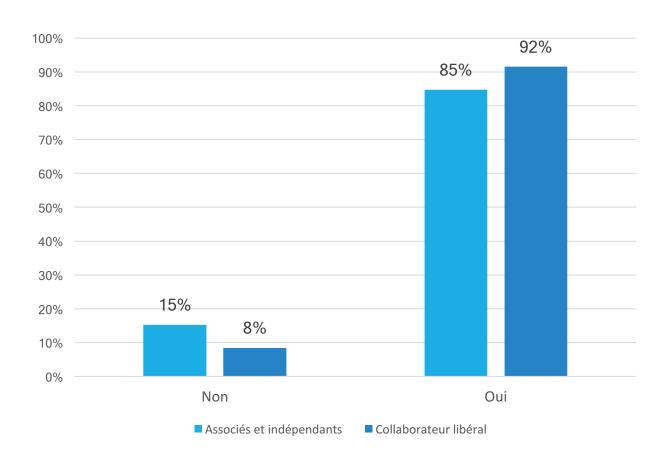
Quel est votre niveau de confiance dans la qualité des contrats que vous avez souscrits?







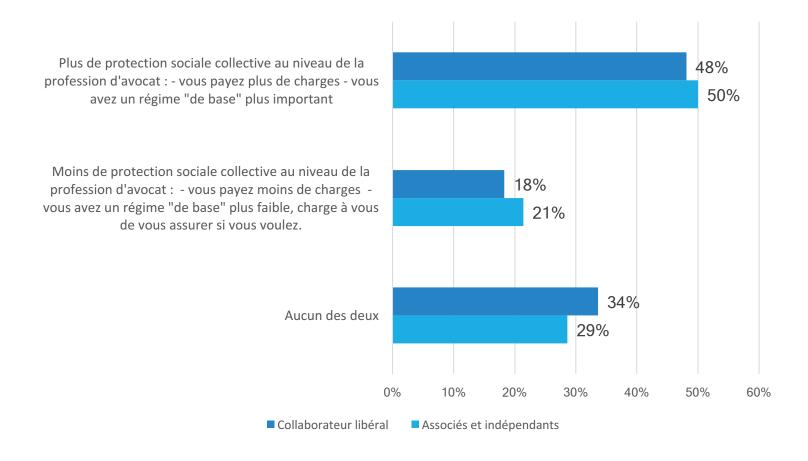
Souhaiteriez vous une information plus large et transparente sur votre protection sociale (par l'ordre ou l'UJA, par exemple) ?







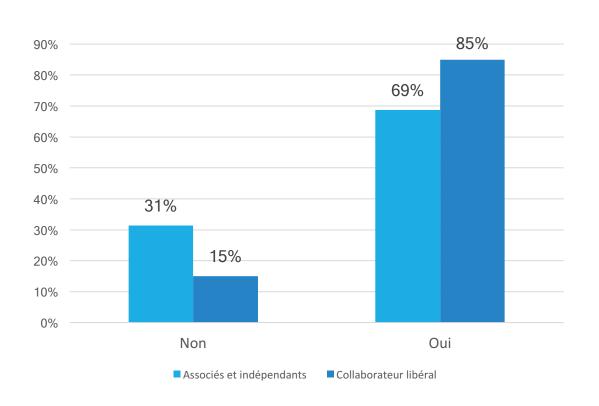
Dans les années à venir, seriez-vous plutôt favorable à :







Seriez-vous intéressé par un package "protection sociale" UJA, qui permette aux jeunes avocats de s'assurer correctement pour leurs premières années d'exercice, sans se poser 1000 questions?



- ✓ Les test du KHI-2 montrent une très forte corrélation entre l'intérêt porté au package et la profession exercée.
- √ 85% des collaborateurs libéraux répondant à cette enquête seraient intéressés par ce package. C'est de loin la population la plus intéressée.





TRIS CROISÉS: CONNAISSANCES EN FONCTION DU NIVEAU DE PROTECTION.

- ✓ Pour chaque question les critères ont été définis sur mesure afin d'avoir la plus grande pertinence.
- ✓ Le but de ce tri est d'évaluer si les connaissances sur la protection sociale de base sont corrélées avec le niveau de protection complémentaire.
- ✓ Les corrélations sont pour la plupart testées avec le test du KHI-2 afin d'établir une réelle corrélation statistique.

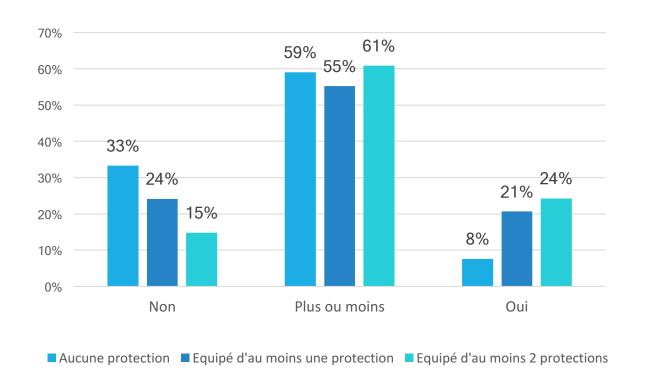






Pour votre Santé, votre prévoyance et votre retraite, vous avez une protection sociale "de base" (CNBF et Ordre).

La Connaissez-vous?

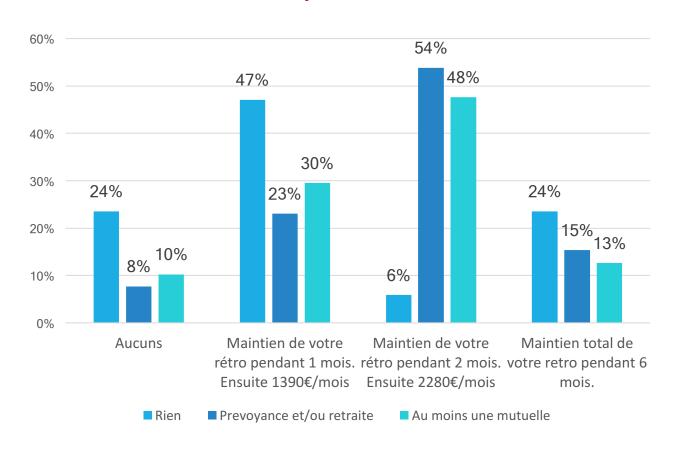


- ✓ La connaissance de la protection sociale de base est fortement corrélée au niveau de protection des répondants.
- ✓ En effet, 33% des avocats déclarant n'avoir aucune protection complémentaire déclarent aussi ne pas connaitre la protection sociale de base contre seulement 15% pour ceux très bien équipés.
- ✓ Une bonne connaissance de cette protection sociale est corrélée avec un niveau de protection très élevé.





Vous êtes collaborateur libéral à Paris. Vous êtes en arrêt de travail 6 mois, quels sont vos revenus ?



- ✓ Les personnes les moins couvertes sont aussi les moins informées sur leur protection sociale.
- ✓ En effet, seulement 6% des avocats n'ayant aucune protection répondent correctement à cette réponse. Ce chiffre apparait ridicule lorsqu'une personne sur deux ayant au moins une protection donne la bonne réponse.



PROBLEME !!!!

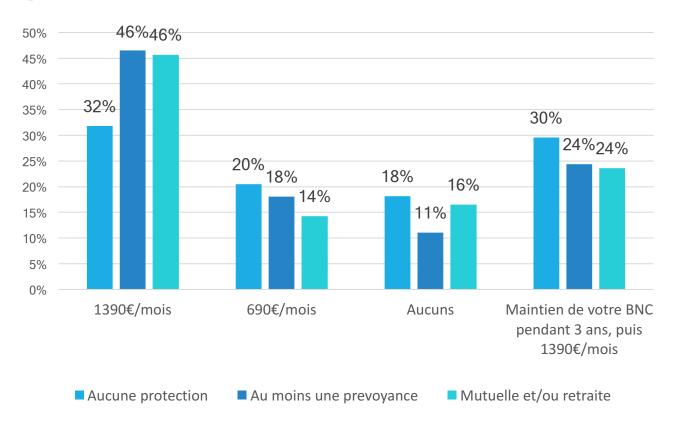
Vous êtes associé ou indépendant à Paris. Vous êtes en arrêt de travail 6 mois (maladie), quels sont vos revenus ?

- ✓ Les associés et indépendants semblent mieux connaitre leurs droits sur cette question car presque 60% d'entre eux donnent la bonne réponse.
- ✓ Néanmoins, 40% ayant déclaré connaitre leur protection sociale se trompent quand même sur cette question.



Votre arrêt de travail devient permanent, vous êtes totalement invalide et ne pouvez plus travailler.

Quels sont vos revenus?



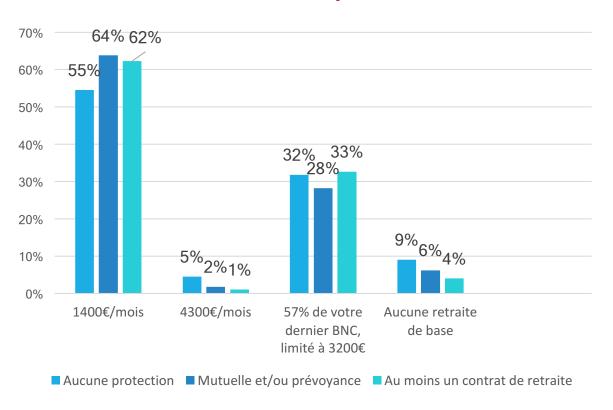
- ✓ Ici encore les personnes les moins informées sont les moins protégées. Seulement 32% des avocats n'ayant aucune protection donnent la bonne réponse.
- ✓ En revanche, les répondants ayant une prévoyance ne répondent pas mieux que ce ayant une mutuelle ou une retraite.



PARIS HEC JUNIOR CONSEIL

Dernière question.

Savez-vous quel sera le montant de votre retraite de base "forfaitaire" à taux plein ?



- ✓ Globalement, c'est sur la retraite que l'écart de connaissances entre les répondants ayant des protections et ceux n'en ayant aucune est le moins marqué même s'il y a quand même une différence.
- ✓ Les personnes souscrivant à une retraite complémentaire ne répondent pas mieux que ceux ayant une mutuelle ou une prévoyance.







Une connaissance très approximative.

Les avocats de Paris ont une connaissance inexacte et incomplète de leur protection sociale, de ses mécanismes et donc de leurs droits.





Le prix et le temps comme obstacles

Les principales raisons pour lesquelles les avocats ne souscrivent pas à des contrats additionnels sont leur prix et le temps demandé par les démarches. Il faudrait s'en occuper à leur place.



Une protection sociale trop faible

En conséquent, les avocats se sentent peu ou mal assurés. Ils seraient donc très favorables à ce que l'UJA propose un package unique qui simplifierait tout ce système de protection.



Hugo CAISSE

L Téléphone : +33 6 34 68 31 39

@ Mail : hugo.caisse@hec.edu

Antoine Marrier d'Unienville

Téléphone : +33 6 21 56 87 39

Mail: Antoine.marrier-d-unienville@hec.edu

HEC Junior Conseil

Téléphone : +33 1 39 56 19 58

Mail: contact@hec-junior-conseil.fr

Site: www.hec-junior-conseil.fr

À votre disposition

